

Etablissements et pensions pour personnes âgées

Sommaire

Généralités

Descriptif

Généralités

La présente fiche cantonale présente les **institutions pour personnes âgées** nécessitant sinon des soins, du moins un encadrement relativement important.

Une seconde [fiche cantonale](#) présente les **logements avec encadrement pour personnes âgées**.

Descriptif

Dans le canton du Jura, il existe plusieurs types de structure destinées à la prise en charge des personnes âgées dont:

- Les Services d'aide et de soins à domicile,
- Les centres de jour pour personnes âgées,
- Les lits temporaires,
- Les établissements médico-sociaux (EMS),
- Et les unités de vie de psychogériatrie (UVP).

Chacun de ces types d'institution s'adresse à des personnes ou à des situations spécifiques. Le site du Service de la santé publique du canton du Jura précise les typologies et fournit les adresses de chacune d'elles.

Sources

Service de l'action sociale

Adresses

Aucune adresse trouvée en lien avec cette fiche

Lois et Règlements

Ordonnance du 1er février 1995 concernant les unités de soins psychiatriques RSJU 810.511.1)

Loi du 15 décembre 2000 sur l'action sociale (RSJU 850.1)

Loi sur l'organisation gériatologique du 16 juin 2010 (RSJU 810.41)

Ordonnance sur l'organisation gériatologique du 14 décembre 2010 (RSJU 810.411)

Sites utiles

Service social Pro Senectute

Service de la santé publique - Institutions pour personnes âgées

Curaviva Jura

AVIVO Interjura